

Monsieur le Maire de Valloire

A

Mesdames et Messieurs les propriétaires de
résidence secondaire

Valloire, le 18 janvier 2021,

Objet : Lancement d'une action à destination des propriétaires de Valloire

Mesdames et Messieurs, Chers propriétaires,

Lancé dans l'aventure des sports d'hiver voilà 87 ans, notre village-station doit aujourd'hui faire face à d'importants enjeux. Ceux-ci sont de plusieurs ordres et visent tout à la fois la modernisation de nos offres touristiques, au premier rang desquelles notre domaine skiable, l'amélioration de nos services pour que le séjour et la vie dans notre village soient toujours aussi agréables ainsi que l'équilibre de notre développement économique avec la préservation de notre environnement.

Pour ces différentes raisons, l'ensemble des acteurs touristiques de la Commune, en partenariat avec la Communauté de Communes Maurienne-Galibier, s'est saisi du double enjeu de la réhabilitation et de la mise en marché de l'immobilier de loisir. En effet, un nombre important de nos logements, construits sur le modèle de la résidence de tourisme ou de la résidence secondaire, ne sont que rarement occupés. Dès lors, l'attractivité de notre destination, le maintien et la qualité des différents services proposés, mais également la valeur de son patrimoine, de votre patrimoine, sont fragilisés.

Ce constat établi, nous souhaitons construire avec vous une stratégie qui soit « gagnant-gagnant » : qu'elle renforce les points forts de notre destination et en atténue les points faibles, bien-sûr, mais qu'elle réponde également à vos attentes en termes d'intérêts économiques comme patrimoniaux, de liberté d'utilisation de votre bien, etc.

A cet effet et en guise de préambule, nous aspirons tout d'abord à mieux vous connaître : connaître vos modes d'occupation de votre bien, vos expériences locatives si vous en avez eu, votre appétence mais également vos réticences à la (re)mise en location de votre bien, vos éventuels projets de rénovation ainsi que vos besoins et attentes pour que nous puissions vous accompagner au mieux. La collecte de ces éléments est, en effet, un préalable indispensable à la mise en place d'actions appropriées.

Pour cela, nous avons élaboré un questionnaire : par avance, je vous remercie des quelques minutes que vous voudrez bien consacrer à le renseigner (adresse du lien internet : <https://urlz.fr/eDvw>).

Je profite également de ce courrier pour vous informer de l'arrivée dans la Commune de Coralie Achin en tant que chargée de projet immobilier de loisir : n'hésitez pas à la contacter pour tout renseignement et/ou question (hebergement@valloire.net).

Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs les propriétaires, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.



Lien vers l'enquête :

